

COMMUNE DE VAUDREY

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 12 juillet 2022

Date de convocation : 07 juillet 2022

Présents: Virginie PATE, Corine FEVRE-BURDY, Aline GAUTHIER, Céline CHARTON, Laurent SCHOUWEY, Martial PERRIN, François-Xavier LAMBERT, Patrice JURET, Philippe FEVRE-BURDY, Patrick MONNERET, Fabrice COMTE.

Absents excusés : Martial Perrin

Secrétaire de séance: Laurent Schouwey

Heure de Début de séance : 20h30

Lecture et approbation du compte-rendu précédent: Adopté à l'unanimité des membres présents

1) Modalités d'annulation de réservations de la salle des fêtes

Dans le cadre de la location de la salle des fêtes, le conseil municipal décide d'accepter les annulations lors de décès (de membres de la famille au 1^{er} degré). Le décès doit survenir dans les 15 jours précédant la date de début de location de la salle pour que l'annulation soit acceptée et que l'acompte soit remboursé.

2) Décision modificative

Le conseil municipal accepte à l'unanimité la décision modificative pour la somme de 193.09€ qu'on enlève au chapitre 022 pour alimenter le chapitre 012.

3) Acceptation Don à la commune

Le conseil municipal valide l'encaissement d'un chèque de remerciement donné par une famille lors du prêt de la salle des fêtes à l'occasion d'un enterrement.

4) Vente au SIVOM

La commune de Vaudrey décide de vendre une armoire et un bureau au Sivom pour la somme de 100€. Ces meubles sont vendus car ils étaient inutilisés depuis plusieurs années.

5) Rapport qualité eau CCVA

La communauté de communes a établi un rapport sur le prix et la qualité des services d'assainissement et d'eau potable. Celui-ci a été présenté au conseil municipal qui l'a adopté à l'unanimité.

6) Informations et questions diverses

Secrétariat fermé : Lucie part en congés du 1^{er} au 8 août inclus.

Un rappel a été fait sur les commandes de cartes jeunes.

Le conseil municipal a discuté de la possibilité de remplacer la balançoire de l'aire de jeux.

Les conseillers souhaiteraient organiser une réunion des associations avec la commune.

Fin de séance : 22h00